

**Entre une pandémie et une  
autre : Comprendre les  
répercussions de COVID-19 sur  
les services et les personnes  
ayant survécu à la violence  
fondée sur le sexe au Canada**

**Résumé**

L'Association canadienne  
contre  la violence

**anova**

Du 18 mai au 20 juin 2020, 376 employé(e)s et bénévoles de tout le Canada travaillant dans le secteur de la violence fondée sur le sexe ont répondu à l'enquête nationale intitulée « Entre une pandémie et une pandémie : les répercussions de la COVID-19 sur la prestation de services de lutte contre la violence fondée sur le sexe (VFS) ». Ils ont évoqué :

- les répercussions sur les personnes ayant survécu à la VFS
- les préoccupations et les défis auxquels sont confrontés les travailleurs et les organisations de lutte contre la VFS pendant une pandémie, y compris les changements de procédures nécessaires et l'efficacité de ces changements
- les besoins actuels et futurs en matière de prestation de services de lutte contre la VFS

## Ce que nous avons entendu sur les personnes ayant survécu à la VFS :

Les répercussions de la pandémie sur les personnes ayant survécu à la VFS, telles que constatées par les prestataires de services, sont décourageantes. Parmi les nombreux changements constatés par le personnel et les bénévoles des services de lutte contre la VFS dans les expériences de violence des personnes ayant survécu à la VFS

- 46 % ont remarqué des changements dans la fréquence et la gravité de la violence, et 82 % d'entre eux ont décrit une augmentation de la fréquence et de la gravité de la violence.
- 34 % ont remarqué des changements dans la santé mentale et le bien-être
- 20% ont remarqué des changements dans les tactiques utilisées pour commettre des actes de violence et accroître le contrôle

En décrivant l'expérience des personnes ayant survécu à la VFS en matière de recherche d'aide, le personnel et les bénévoles du domaine ont évoqué :

- les craintes des personnes ayant survécu à la VFS ou leur réticence à suivre les recommandations liées à la COVID-19 qui déclenchaient ou rappelaient des situations de contrôle ou de violence
- l'incapacité des personnes ayant survécu à la VFS à participer à des aides téléphoniques ou virtuelles en raison d'un manque de technologie ou d'accès à l'internet, d'un manque d'intimité ou d'espace pour utiliser le téléphone ou l'ordinateur, et/ou d'un malaise à recevoir des services en face à face par téléphone ou par vidéo
- les personnes ayant survécu à la VFS qui ont été empêchées de rechercher ou d'accéder à des services par leur partenaire violent

Pendant que la majorité des services et magasins étaient fermés au public il y avait une difficulté de nous contacter, car si on est à la maison avec notre agresseur, il est difficile de téléphoner ou envoyer un message. Cela a augmenté le sentiment d'être pris au piège, sans avoir d'autres options et augmenter l'anxiété vécue.

## Ce que nous avons entendu sur la prestation de services en matière de VFS :

Le secteur a procédé à de nombreuses adaptations afin de pouvoir continuer à soutenir les personnes ayant survécu à la VFS.

Parmi celles-ci, on peut citer

- 89 % ont indiqué qu'il fallait obtenir du matériel et des fournitures supplémentaires (technologie, EPI)

« Le changement le plus difficile dans mon rôle est de devoir refuser des femmes et des enfants qui ont enfin trouvé le courage de fuir. De ne pas pouvoir laisser les femmes entrer pour limiter la propagation de la COVID-19. En tant que communauté, nous faisons de notre mieux pour nous adapter dans une période difficile, mais ce n'est pas suffisant ».

- 66% ont indiqué qu'il fallait adapter le conseil en personne aux environnements virtuels.

« Travaillant pour les personnes ayant survécu à la VFS, vous entendez chaque jour beaucoup d'histoires horribles. Depuis le début de la COVID-19 Covid, j'ai dû amener ces histoires chez moi. Tout mon espace de vie a été miné par des histoires de violence sexuelle, ce qui rend difficile de "laisser le travail au travail". Je pense plus souvent au travail maintenant. J'ai l'impression que je ne peux pas y échapper ».

- 51 % ont déclaré avoir dû embaucher du nouveau personnel ; 25 % ont déclaré avoir dû supprimer des emplois ou réduire les heures de travail du personnel ; près de 25 % ont déclaré avoir dû travailler plus d'heures que d'habitude et/ou faire des heures supplémentaires pour répondre à ces demandes

Tout en faisant preuve de résilience et d'engagement, ces adaptations ont eu des conséquences néfastes.

- 84 % des personnes interrogées étaient préoccupées par les risques pour la santé dans l'exercice de leur travail ou du bénévolat.
- 90 % ont fait état d'effets négatifs liés à ces changements sur leur capacité à faire leur travail.
- 81 % ont signalé un plus grand stress lié au travail.

## Qu'en est-il de l'avenir ?

Les craintes et les préoccupations entourant l'avenir sont surtout liées à la capacité des prestataires de services et des organisations de lutte contre la violence fondée sur le sexe à respecter leur engagement à fournir des services aux personnes ayant survécu à la VFS et à s'attaquer aux causes systémiques et profondes de cette violence. En décrivant les questions qui sont les plus urgentes pour eux à l'avenir

- 34% sont préoccupés par les obstacles que les personnes ayant survécu à la VFS rencontreront pour trouver un soutien et répondre à des besoins de plus en plus complexes
- 27% craignent que l'augmentation prévue des besoins en services dépasse les capacités du secteur.
- 23% craignent que leurs organisations ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour poursuivre leur travail
- 16% sont préoccupés par les risques sanitaires pour eux-mêmes, les autres membres du personnel et les personnes ayant survécu à la VFS

## Que faut-il faire ?

En racontant l'histoire de leurs organisations, en partageant leurs inquiétudes et leurs préoccupations et en offrant leurs observations sur les expériences avec personnes ayant survécu à la VFS, le personnel et les bénévoles de la VFS ont souligné que le « retour à la normale » n'est pas suffisant pour répondre aux besoins des personnes ayant survécu à la VFS ou des prestataires de services.

« Je pense que le « retour à la normale » posera certainement des problèmes et que ce changement se fera lentement. Cependant, je pense qu'il est incroyablement problématique d'envisager un « retour à la normale », car notre vie normale avant la pandémie ne servait pas bien les femmes victimes de violence. Je pense que nous devrions considérer cette pandémie comme une leçon à tirer dans le contexte plus large de la violence fondée sur le sexe ».

Pour les prestataires de services de lutte contre la VFS qui ont répondu à cette enquête, la reprise post-pandémique doit impliquer une redéfinition radicale de la réponse à la VFS, qui inclut :

**1. Un financement de base stable qui reflète la complexité et l'étendue des services et de la demande.**

« Le financement d'urgence de COVID est à court terme, nous avons besoin de solutions durables et à long terme ».

**2. Un financement et des ressources supplémentaires pour soutenir les efforts de prévention de la VFS en premier lieu.**

« Je crois également que les responsables gouvernementaux doivent reconnaître le lien entre les facteurs sociaux, comme le statut socio-économique, la race, l'âge, etc., et la violence domestique. Comment pouvons-nous passer à des services en ligne si nous reconnaissons que de nombreuses femmes vivant dans ces circonstances horribles sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté ? La plupart n'ont probablement pas accès à un ordinateur et ne peuvent pas accéder à ces services en ligne par l'intermédiaire d'une agence, car la plupart ont fermé leurs portes pour limiter la propagation ».

**3. Des approches et des actions intersectorielles et systémiques qui reconnaissent et traitent les causes sociales et économiques profondes de la VFS, notamment la pauvreté, le problème du logement, le manque d'accès équitable aux technologies et aux services internet, les emplois précaires et mal rémunérés, et les services universels de garde d'enfants. Ces réponses doivent refléter les risques accrus de violence auxquels sont confrontées les femmes handicapées, les femmes noires, autochtones et racialisées, les femmes sans statut, les immigrantes, les réfugiées et les nouvelles arrivantes, les personnes trans, non binaires et de sexe différent, ainsi que les travailleuses du sexe.**

**4. Des possibilités de partage des connaissances pour assurer la diffusion des meilleures pratiques et des leçons apprises dans le secteur, et la preuve des efforts significatifs du gouvernement pour centraliser et valoriser l'expertise détenue dans le secteur de la VFS.**

« Le gouvernement a ignoré les personnes ayant survécu à la VFS pendant de nombreuses années lorsqu'il a apporté des changements ; il doit écouter les organismes qui fournissent des services depuis de nombreuses années ».